

TELLIN



#189

L'ÉCHO DE NOS CLOCHERS

BULLETIN COMMUNAL - BIMESTRIEL - DÉCEMBRE 2020



Rocher à pic - @Mathieu Peltgen



BUREAU LIBERT

COURTIER EN ASSURANCES
& AGENT BANCAIRE

Rue de la Libération 64 - 6927 Tellin
Tél. 084 36 61 43 - Fax. 084 36 70 03
www.bureau-libert.be - FSMA 0139991A-cB
info@assurances-libert.be

20 ans
d'expérience



Tél: 084 36 87 44
Gsm: 0471 82 68 11
24h/24 - 7J/7

Mail:
cflwh@outlook.be

Calculez votre prime d'assurance
www.centre-funeraire-wauthy.be

Funérarium:

Rue Sous-le-Château, 1C

Bureau:

Square Crépin, 6
5580 Rochefort

Avis nécrologiques et espace
condoléances GRATUITS:
www.enaos.be

Entreprise familiale: 3ème génération d'indépendants
Siège social: Centre funéraire Laurent Wauthy & Heerwegh Srl

Mini Market de Tellin



Ouvert
du lundi au samedi de 8 à 19h
et le dimanche de 8 à 12h

Boevé Romain

Gérant

084/366 790

Sprl tellindis

TVA 0698 889 750

BE51 1431 0405 7762

Rue de Rochefort, 29

6927 Tellin

market.tellin@icloud.com



0496 911 384

CHAMPLON - TENNEVILLE

LUDO LOCA

Location de machines et matériels professionnels

[ludo loca](https://www.facebook.com/ludoloca)

www.ludoloca.be

Vidange - Débouchage



Inspection par caméra • Détection par sonar
Localisation mauvaise odeur
Relevé réseau d'égouttage

0473 17 58 03

Lavaux-Sainte-Anne (Rochefort) - info@vdl-services.be - www.vdl-services.be



Rita Schiltz

Infirmière à domicile

Rue Général Baron Jacques, 24
6927 Grupont

rita.schiltz@infirmieretellin.be

Tel : 084/77.90.22

GSM : 0479/57.81.43



wellimmo

AGENCE IMMOBILIÈRE

ACHAT · VENTE · LOCATION

ESTIMATION GRATUITE

www.wellimmo.be

+32 487 76 21 22

vente@wellimmo.be



Infirmière de proximité
Commune de Tellin

LECLERE Catherine

Infirmière indépendante

Rue de la Libération 55
6927 Tellin

cathphil.wil@hotmail.fr

0472 20 04 01

SOMMAIRE

ADMINISTRATION

- 3..... Le mot du Bourgmestre
- 4..... Fermeture des bureaux
- 4..... Reflets de la majorité
- 5..... Echo de la minorité (LetsGo)
- 5..... Echo de la minorité (*Vivresemble*)
- 6..... Le mot de Monsieur Steve Laurent
- 7..... Service Population – Mesures COVID
- 8..... Administration Communale – Ouverture bureaux sur rendez-vous.
- 8..... Relevé compteurs d'eau
Get Up Wallonie : Donnez votre avis pour la Wallonie d'après Covid !
- 13..... Eco-Mobile – Planning 2021
- 13..... Echo de nos Clochers – Planning 2021

TRAVAUX

- 14..... Quoi de neuf sous les travaux ?

C.P.A.S.

- 15..... Info Wallonie Urgence Sociale

ENVIRONNEMENT

- 16..... Guichet de l'énergie – Un chauffage central sur les rails pour l'hiver
- 17..... Nouvelles consignes de tri concernant les langes à partir de 2021
- 17..... Collecte des plastiques agricoles
- 18..... Lesse – Contrat Rivière – Le Ruisseau du Village

POLICE

- 18..... Nettoyage des trottoirs en période hivernale

AGENDA

- 18..... Tellin – Ramassage des sapins de Noël
- 18..... Tellin – Grand Feu – 19 mars 2021

DIVERS

- 19..... Nov'Ardenne Express – Rando – Challenge
- 19..... Noël du grand âge – distribution decougnous
- 19..... Unisco – Programme de bourses d'études 2020-2021

LE MOT DU BOURGMESTRE

Chers Citoyennes, chers Citoyens,

Je tiens d'emblée à remercier toutes les personnes qui ont contribué à contenir la propagation du Covid-19. Au détriment de leur bien être, par respect pour le travail accompli par tous les personnels soignants, par solidarité avec toutes les catégories professionnelles de première ligne, ces personnes ont respecté les mesures imposées. Merci d'avoir protégé nos aînés ainsi que toutes les personnes fragilisées. Dommage toutefois qu'une faible minorité de citoyens n'ait pas « encore » pris conscience de l'importance du respect des mesures sanitaires édictées.

Confrontés à une seconde vague de la pandémie, nous avons été amenés à prendre des décisions parfois difficiles. Annuler les fêtes de St-Nicolas, fermer l'accès aux salles de sport, sont des exemples de mesures pénibles à imposer à nos concitoyens déjà confrontés à une distanciation sociale et familiale. Cependant, elles sont indispensables pour le bien commun et un retour à la normale que l'on espère rapide.

Cette seconde vague a frappé durement nos villages que l'on pensait à l'abri après que la première vague les ait épargnés. Ne baissons pas les bras et continuons d'appliquer les gestes barrières le temps qu'il faudra. La vie n'est pas éteinte, elle est différente pour un temps encore inconnu. Nul doute que nous finirons par retrouver notre vie et nos activités « d'avant Covid ».

La gestion communale, dans ce contexte particulier, doit néanmoins se poursuivre.

Le dossier travaux pour la traversée de Bure est en bonne voie et le marché devrait être attribué dans moins d'un an. Le premier coup de pioche sera donné peu après. Comme dans tous les chantiers de pareille envergure, nous ne manquerons pas de consulter et d'informer la population impactée.

La zone d'activité économique se concrétise enfin. Les travaux d'aménagement de voirie sont en cours. Les entreprises qui s'y implanteront participeront à l'essor de notre commune et seront d'un apport économique et social certain.

D'autres travaux sont également projetés, vous en découvrirez le détail dans ce bulletin.

Pour terminer, je profite de cette parution, pour vous présenter mes meilleurs vœux. Que l'année 2021 préserve nos familles et qu'elle parvienne enfin à vaincre ce virus.

Prenez soin de vous et des autres.

Y. DEGEYE, Bourgmestre



FERMETURE DES BUREAUX



La Commune, le C.P.A.S ainsi que l'ensemble de leurs services seront fermés

Le vendredi 25 et le samedi 26 décembre 2020 (Noël).

Le vendredi 1^{er} et le samedi 2 janvier 2021 (Nouvel-An).

ECHOS DE LA MAJORITÉ.

Ceux d'entre vous qui ont eu l'occasion de suivre la séance du Conseil Communal de ce 5 novembre sur Youtube ont très certainement remarqué que le point le plus discuté concernait les finances communales.

C'est tout à fait normal, puisque ce sont ces finances qui constituent la pierre d'achoppement quasi unique de ce mandat.

Pour rappel, très brièvement car on vous en a déjà parlé et reparlé, les ventes de bois ne sont plus ce qu'elles étaient, et, comme elles représentent la majeure partie des rentrées non imputables à la population, leur diminution de plus de moitié grève lourdement notre porte-monnaie commun.

Il faut chercher d'autres solutions. Elles existent, mais ne sont pas légion.

L'éolien ? Le projet est à l'étude, mais s'il se concrétise, ce ne sera pas avant quelques années.

Vendre du patrimoine ? Oui, des terrains et des biens sont mis en vente, mais le stock est limité et le résultat, ponctuel, ne dure pas longtemps.

Une autre solution est de limiter les dépenses.

Outre les frais ordinaires, tels que le chauffage, l'éclairage, la gestion des locaux et du matériel, où tout est étudié, examiné et utilisé de façon à coûter le moins possible, il reste les frais de personnel.

C'est là, diront certains, c'est là qu'il faut économiser. C'est là que les grandes entreprises font des économies. Quand les bénéfices ne sont pas à la hauteur, on liquide du personnel. Ça plaît aux actionnaires ! Allez, hop ! Autant de personnes à la trappe et tout le monde est content !

Mais une commune ne se gère pas comme une entreprise....

Une commune ne cherche pas à faire du bénéfice, mais à offrir un service optimal à sa population. Et pour ce faire, il faut qu'il y ait le personnel qualifié, en nombre et à la bonne place.

D'aucuns diront qu'actuellement, crise sanitaire oblige, une partie du personnel reste chez lui, en télé-

travail ou même parfois en chômage temporaire.

Les règles mises en place l'imposent et, si certains services tournent au ralenti, ce n'est pas le cas pour tous. Car il continue à y avoir des travaux, il continue à y avoir des demandes au service Urbanisme, il n'y a pas moins de comptabilité et de gestion à effectuer.

Nous ne parlerons pas ici du personnel enseignant, du personnel de l'extrascolaire et du personnel de service d'entretien, qui eux, crise sanitaire oblige toujours, ont une charge de travail plus lourde et plus exigeante.

Tout cela pour vous dire que oui, il y a moins de personnel présent dans les services, oui, tout tourne rond, et donc ça va comme ça. Mais à quel prix ?

Avec les absences dues à la maladie, à la quarantaine, au chômage et au télétravail, la surcharge de travail pour ceux qui sont présents est telle qu'il faut espérer que cette situation ne va pas durer trop longtemps.

Merci à tout le personnel, tous services et tous postes confondus, pour le dévouement, la flexibilité et la conscience professionnelle dont il fait preuve en cette période difficile.

Sachez qu'aucune piste n'est écartée pour redresser les finances communales, que c'est là un souci constant à la base de tout travail ou de tout projet, mais que cela ne doit pas se faire, et ne se fera pas, au détriment d'un service communal de qualité.

Depuis le début du mandat, bien qu'elle soit à l'écoute de remarques constructives, la majorité met en place des projets, reste fidèle à ses opinions et maître de ses décisions et de leur application.

"En cette période difficile et morose, nous vous souhaitons des fêtes de fin d'année enjouées et lumineuses.

Le bonheur est une décision à prendre chaque matin.

Yves DEGEYE, Frédéric CLARINVAL, Freddy LAURENT, Natacha ROSSIGNOL, Rudy MOISSE, Thierry MARTIN

ECHO DE LA MINORITÉ - LETSGO



**Letsgo en est certain:
"faire plus avec moins"
est possible", il faut le
vouloir...**

Choisis en « Politique » le bon ordre mais choisis en « Gestion » l'efficacité.

L'efficacité d'une action devient intéressante quand son évaluation est objectivable et nous l'avons constaté lors du conseil communal de début novembre dans lequel, nous avons débattu des modifications budgétaires de 2020.

Qu'avons-nous constaté : notre administration communale a, durant cette année 2020 et, ce, malgré les difficultés liées à la crise du Covid et malheureusement grâce à celle-ci, fonctionné normalement tout en générant une économie en frais de fonctionnement de +/- 190.000,- €.

LETSGO a battu le fer depuis deux années pour forcer la chasse aux économies de ce type et voici que nous avons la preuve que cela est possible ; que nous avons raison, malgré de multiples réticences.

Nous, LETSGO, partons du principe qu'il n'y a rien de plus inutile que de faire avec efficacité quelque chose qui ne doit pas du tout être fait, alors pour poursuivre dans cet effort, chassons les choses qui ne doivent pas être faites : les choses inutiles.

« Faire plus avec moins est possible », il faut le vouloir...

Faire plus avec moins, une phrase que l'on entend depuis des années et pour laquelle les défis demeurent. Avec cet engagement, la rentabilité de notre commune ne passe plus seulement par la croissance (crise du Covid obligeant), mais par l'efficacité des pratiques opérationnelles d'organisation que nous

L'ECHO DE LA MINORITÉ (VIVRENSEMBLE)

Le contact humain est le véhicule essentiel de la démocratie. Les nouvelles technologies tentent à offrir, comme elles peuvent, de nouvelles voies pour l'expression de cette dernière.

Au vu des conditions sanitaires nos conseils communaux se tiennent en vidéoconférence. Nous voudrions souligner ici la concordance entre la majorité

créerons.

Ces nouvelles pratiques opérationnelles d'organisation que notre commune doit mettre en place permettront de réduire les coûts et d'augmenter en même temps la qualité des services. Elles permettront d'en faire plus, plus vite et avec moins.

Nous, LETSGO, nous nous engageons à poursuivre avec efficacité et efficience nos pressions constructives sur la majorité pour qu'il en soit ainsi.

Cet engagement, nous l'avons mis en œuvre depuis notre entrée au Conseil Communal et nous notons des signes d'écoute et de collaboration.

Notre Echevin des Finances : Fr. Clarinval nous a produit des modifications budgétaires pour l'exercice 2020 logiques et en bonne corrélation avec nos désirs. Cette modification budgétaire est en équilibre mais, attention, sous réserves, tout de même, du résultat de la dernière vente de bois de cette année qui pourrait renverser ou non cet équilibre toujours précaire.

Voilà, une modification budgétaire sans artifice politique et cartésienne comme nous le réclamions depuis deux ans au niveau des budgets.

Puisse-t-il en être ainsi pour l'élaboration du budget 2021 que nous n'avons pas encore reçu à l'écriture de cet article.

Resteras encore à sortir les cadavres du placard mais nous sommes confiants car, de plus en plus, collaboration et écoute, il y a...

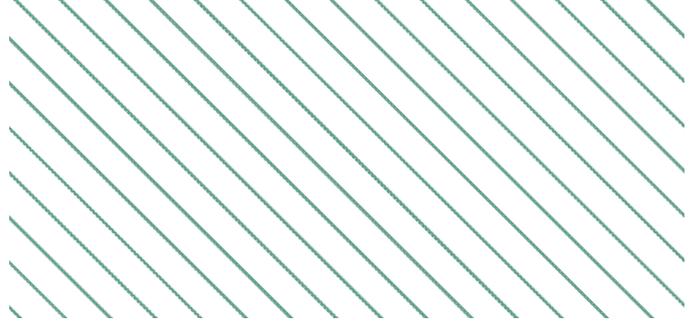
LETSGO profite de cette occasion pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année dans la prudence et le Bonheur.

Pour LETSGO

*VANDERBIEST Didier
PIRLOT Jean-Pol*

et les différentes composantes de l'opposition pour veiller, malgré les difficultés, à conserver le côté humain des échanges que nous avons toujours voulu constructifs.

Lors du conseil de novembre *Vivreensemble* aurait voulu que soit **unaniment** rendu un hommage **public** assurant un total soutien au monde hospitalier,



médecins, infirmiers, aides-soignants, kinésithérapeutes, paramédicaux, personnel de nettoyage, qui depuis des mois dans les centres de prélèvements, les services hospitaliers Covid, les urgences, les unités intensives font face stoïquement malgré leur épuisement, avec abnégation, souvent au péril de leur santé et de celle de leurs proches, à une situation inédite par le nombre démesuré de patients, par la gravité de leurs atteintes, par leur contagiosité.

Nous aurions voulu, **pour les mêmes raisons**, associer à cet hommage les intervenants locaux de première ligne ainsi que les personnels de maisons de repos sans qui la situation serait totalement hors contrôle.

Le rôle d'un conseil communal est d'avaliser, d'amender ou éventuellement de s'opposer à des décisions proposées par le collège. La tâche est souvent ardue vu que l'administration a ses raisons que la raison ne connaît pas. Pourtant le meilleur gage d'efficacité pratique et financière serait que la véritable intelligence consiste à simplifier ce qui est complexe et à ne pas complexifier ce qui est simple.

Il nous semble important en tant qu'élus de rappeler à tous que le point de départ de la première vague Covid a suivi les vacances de carnaval, la seconde un comportement débridé et erratique d'après confinement et qu'une troisième vague, redoutée par les

experts, soit irrémédiablement le fruit, si on y prend garde, de réunions, rassemblements et festivités, même familiales, liés aux fêtes de fin d'année. Il est probable que les mondes de la santé et de l'économie, si cette vague avait l'ampleur des précédentes, ne pourraient plus en assumer les conséquences.

Vivresemble voudrait remercier chaleureusement les responsables communaux, provinciaux, régionaux et fédéraux pour leur implication de tous les jours, certes parfois maladroite, face à une crise sanitaire telle que plus vécue depuis cent ans. Ils ont été souvent insultés, brocardés, critiqués injustement par certains sur les réseaux sociaux plus toxiques que la Covid elle-même. « Mieux vaut se taire et passer pour un con que de l'ouvrir et ne laisser aucun doute à ce sujet » Coluche.

Vivresemble vous souhaite à toutes et tous un joyeux Noël et une bonne et heureuse année 2021. Soyez heureux, soyez prudents.

Françoise BOEVÉ-ANCIAX.
Bernard BRUWIER.

LE MOT DE MONSIEUR STEVE LAURENT.

Bonjour à toutes et tous,

J'aimerais porter une réflexion pour dynamiser les finances à venir de notre commune.

Il faut savoir que la somme des avenants (suppléments) des travaux publics est à la hausse depuis plusieurs années, la tendance nationale est passée d'environ 10% à 20%, ce qui représente un coup dur et non budgétisé pour les finances communales, régionales et nationales ; en bref pour notre portefeuille ! C'est pourquoi il est primordial d'appliquer une écriture et une relecture minutieuse et rigoureuse des cahiers des charges et d'avoir un contrôle accru lors d'une demande de suppléments, qui n'ont pas toujours lieu d'être s'ils ont déjà été comptabilisés initialement. (Arrêtons d'accorder une confiance aveugle au maître d'œuvre !)

Ayant moi-même travaillé au service travaux, il serait plus utile et confortable pour nos ouvriers de maintenir l'obligation de travailler avec l'équipement de sécurité obligatoire, mais de leur permettre de choi-

sir annuellement l'équipement vestimentaire le mieux adapté à leur fonction. Il est ridicule d'empiler des vêtements juste pour garnir la garde-robe alors qu'ils pourraient posséder une paire de bottines de qualité, gage de confort et de longévité. De plus, les besoins d'un électricien ne sont pas les mêmes que pour un bûcheron !

Pour conclure, certes j'applaudis le milieu hospitalier qui gère remarquablement la deuxième vague, mais j'ai surtout une pensée pour les familles endeuillées, les convalescents éprouvés par la maladie et les milliers de personnes qui sont et seront victimes de la casse sociale.

Courage et prenez soins de vous.

Steve LAURENT.

SERVICE POPULATION/ETAT CIVIL :

MESURES « COVID » EXCEPTIONNELLES ET PROVISOIRES.

L'évolution inquiétante de la pandémie du coronavirus (COVID-19) oblige le gouvernement fédéral à prendre des mesures plus strictes et fermes.

L'arrêté ministériel du 18 octobre 2020 prévoit des mesures d'urgence pour limiter la propagation du virus en évitant, autant que possible, les contacts physiques.

Différentes démarches administratives sont exceptionnellement et provisoirement assouplies concernant la tenue des registres de la population et la délivrance des cartes d'identité électroniques de Belges.

En voici un résumé :

ASPECTS POPULATION

- **La déclaration de changement de résidence peut être communiquée par écrit (courrier, fax ou mail) et ce dans les huit jours ouvrables de l'installation effective dans le nouveau logement :** un maximum de renseignements doit être apporté comme coordonnées de la nouvelle adresse, copie des cartes d'identité, ...
- **La vérification de la réalité de la résidence peut être postposée :** un service minimal pour des situations urgentes peut être assuré avec les mesures de précautions sanitaires.
- **La délivrance d'extraits et de certificats établis d'après les registres de la population et le Registre national doit être, autant que possible, demandée par voie électronique (mail) ou par téléphone, et transmise par retour de mail ou par courrier.**
- **L'accès 24H/24H, 7J/7J par le citoyen à l'application « Mon Dossier » du Registre national doit être encouragé via le lien suivant :**
<https://www.ibz.rrn.fgov.be/fr/registre-national/mon-dossier>
10 certificats sont disponibles gratuitement et disposent du cachet électronique du Registre national certifiant leur valeur juridique. Ces documents sont les suivants :
 - o Extrait des registres ;
 - o Certificat de résidence principale ;
 - o Certificat de résidence principale avec historique ;
 - o Certificat de résidence en vue d'un mariage ;

- o Certificat de composition de ménage ;
- o Certificat de vie ;
- o Certificat de nationalité belge ;
- o Certificat d'un électeur belge ;
- o Certificat de cohabitation légale ;
- o Certificat de mode de sépulture et/ou rites.

De plus, il en est de même pour les actes d'Etat civil (actes de naissance, mariage, ...) délivrés à partir du 31/03/2019, date de lancement de la Banque des actes de l'état civil.

ASPECTS CARTES D'IDENTITÉ DE BELGES

- **Pour les citoyens dont la carte d'identité actuelle arrive à péremption (non périmée) :** la demande et la délivrance de la nouvelle carte peuvent être postposées provisoirement à une date ultérieure (décembre sous réserve de l'évolution ultérieure de la crise sanitaire).
- **Pour les citoyens qui n'ont plus de carte d'identité en leur possession (perte, vol ou destruction) :** la priorité leur est accordée provisoirement tout en respectant les règles de distanciation sociales et sanitaires prévues par le SPF Santé publique et en privilégiant la prise de rendez-vous via téléphone (084 37 42 86) ou par e-mail (laura.moors@tellin.be ; mariane.remacle@tellin.be ; sarah.vanisterdael@tellin.be).
- **Pour les cartes d'identité électroniques qui ont déjà été fabriquées et dont le citoyen a déjà reçu ses codes PIN/PUK :** leur délivrance, sans annulation après trois mois de non retrait comme prévu par la réglementation en vigueur, peut être également postposée.
- **Les changements d'adresse sur la puce de la carte d'identité électronique :** peuvent être aussi postposés provisoirement.
- **La Kids-ID (carte d'identité électronique pour les moins de 12 ans) :**
Vu le contexte actuel exceptionnel, seul un besoin impérieux et indispensable peut justifier leur délivrance.

Merci pour votre compréhension.

*VAN ISTERDAEL Sarah,
Service Population/ Etat civil.*

Afin de lutter contre l'évolution fulgurante de la pandémie du coronavirus (COVID-19), et en vertu des décisions prises le 30 octobre 2020 par le Comité de concertation du gouvernement fédéral et des gouvernements des entités fédérées, nous vous demandons de **privilégier vos demandes par téléphone ou par mail**.

Dès ce mardi 03 novembre 2020, l'ensemble des services communaux sera accessible aux horaires habituels **uniquement sur rendez-vous**, permettant ainsi de limiter les risques de propagation du virus au sein du personnel communal et des utilisateurs de ces différents services et d'en assurer la continuité de fonctionnement.

Voici un récapitulatif des numéros directs et adresses e-mail en vue d'une demande de renseignement(s) et d'une potentielle prise de rendez-vous :

Service Finances :

- ☎ 084 37 42 81
- ✉ virginie.come@tellin.be

Service Population/Etat civil :

- ☎ 084 37 42 86
- ✉ laura.moors@tellin.be

mariane.remacle@tellin.be
sarah.vanisterdael@tellin.be

Service Travaux :

- ☎ 084 37 42 84
- ✉ pascal.petit@tellin.be
stephanie.collignon@tellin.be

Service Urbanisme - Environnement - Energie :

- ☎ 084 37 42 80
- ✉ catherine.marchal@tellin.be
laura.moors@tellin.be
pascal.lenoir@tellin.be

Petit rappel des mesures d'hygiène et de distanciation sociale : usage systématique de gel hydroalcoolique dans les bâtiments, port du masque obligatoire, une seule personne par service à la fois dans le respect de la distanciation sociale d'un 1m50.

Si vous avez un des symptômes du coronavirus (fièvre, toux, rhume, ...), svp, restez chez vous.

Nous comptons sur votre compréhension et votre esprit citoyen et responsable.

*Annick LAMOTTE,
Directrice Générale.*

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU 2020



En raison de la crise sanitaire actuelle et afin d'éviter tous risques de contamination tant pour nos agents que pour nos abonnés, le collège a décidé de ne pas faire procéder aux relevés des compteurs d'eau par les fontainiers. Des cartes pour le relevé de votre compteur seront donc distribuées dans les 4 villages.

Nous vous demandons de nous renvoyer la carte-réponse (port payé par le destinataire) pour le 10 janvier 2021.

Il est important que vous nous communiquiez l'index de votre compteur afin que tout problème puisse être rapidement constaté et résolu.

Un formulaire est également disponible sur le site internet de la commune de Tellin www.tellin.be.

Renseignements : Virginie Côme - 084 37 42 81
virginie.come@tellin.be

Prenez-soin de vous !



PROVINCE DE LUXEMBOURG
Arrondissement de Neufchâteau

COMMUNE DE TELLIN

ORDONNANCE DU BOURGMESTRE

UTILISATION DE L'EAU DE DISTRIBUTION A D'AUTRES FINS QUE L'USAGE MENAGER - LEVEE D'INTERDICTION.

Le Bourgmestre,

Considérant qu'en raison des conditions climatiques de ces derniers jours et vu le réapprovisionnement progressif de nos sources, il y a lieu de réglementer la distribution d'eau potable dans la Commune de Tellin ;

Vu les articles L1133.1 et 2 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation sur la publication des actes ;

Vu l'article 134 de la Nouvelle Loi Communale ;

ARRETE :

Art. 1 : **L'interdiction** d'utiliser l'eau de la distribution à d'autres fins que l'usage ménager (alimentation, sanitaire) **est levée**.

Art. 2 : En ce qui concerne le village de Resteigne, excepté les rues des Cachets, d'Herwin, du Convent, de la Grotte, de la Carrière et les Brûlins, l'approvisionnement est de nouveau rétabli via le réservoir de TELLIN depuis le 04 novembre 2020. La dureté de l'eau s'en trouve légèrement modifiée par la disparition du calcaire lié à l'utilisation du puits de Spienchamps.

Art. 3 : La situation étant toujours en dessous de la normale, il est expressément demandé à la population d'utiliser l'eau avec parcimonie et en bon père de famille

Art.4 : Le présent arrêté est transmis par mail aux Conseillers Communaux et est expédié au Greffe du Tribunal de Première Instance et au Procureur du Roi de Neufchâteau ainsi qu'à la Zone de Police « Semois et Lesse » de Bertrix.

Art. 5 : Le présent arrêté devient obligatoire le 5^{ème} jour qui suit le jour de sa publication.

Art. 6 : Le présent arrêté sera ratifié lors de la prochaine séance du Conseil Communal.

Fait à TELLIN, le 20 novembre 2020



Le Bourgmestre,

DEGEYE Yves

Nous vous rappelons que l'eau est un bien précieux et qu'il y a lieu d'en faire un usage responsable !

Editeur Responsable : DEGEYE Yves, Bourgmestre - Rue de la libération, 45 - 6927 TELLIN

**A21. PETITJEAN**

Rue du Flosse, 2A
6800 Recogne

A22. MA-LAIN

Rue de Saint-Hubert, 47
6800 Recogne

A23. LEITZ

Rue du Serpont, 6
6800 Libramont

**CONFISERIES,
PATISSERIES****A24. CONFI'SENS**

Rue Major Mouzon, 63
6890 Ochamps

A25. L'HERBERIE

Grand'Rue, 15
6800 Libramont

**A26. L'UNIVERS
DE LOULOU**

Dessous la Ville, 2
6800 Libramont

**GLACIERS,
CHOCOLATIERS****A27. COMPLETEMENT
MA'BOULE**

Rue Coëmont, 13b
6870 Arville

**A28. LA PAUSE CHOCOLAT
THÉ**

Grand'Rue, 31
6800 Libramont

A29. GLACIER J-P

Rue du Village, 55
6800 Libramont

POISSONNERIE**A30. PETITJEAN**

Rue du Flosse, 2B
6890 Recogne

BRASSERIES**A31. L4**

Route de Saint-Hubert, 27
6800 Libramont

A32. LES TCHETS

Rue du Printemps, 69
6800 Flohimont

A33. LA TOUTEUR

Champ Colin, 41
6800 Flohimont

PRODUITS LAITIERS**A34. LES DÉLICES
DU PARADIS**

Rue du Paradis, 4
6870 Arville

COURT' CIRCUITEZ



*SUR TELLIN, LIBIN, SAINT-HUBERT
ET LIBRAMONT-CHEVIGNY*



LES PRODUCTEURS DE :

VIANDE

01. LA FERME DE JADE ET LOU

Lots de poulets et lapins, œufs de poule et caille
Rue Paul Dubois, 69
6890 Libin

02. CORNÜ

Vente directe depuis une coopérative d'éleveurs bovins
Nargaufay, 10
6890 Ochamps

03. FERME DU LONG PRÉ

Viande et préparations de mouton et porc, épicerie
Moulin d'en Haut, 1
6870 Hatrival

04. L'ASSAISONNIÈRE

Boucherie en direct depuis la ferme, bœuf et porc
Rue du Petit Saidon, 14b
6800 Presseux

05. FERME LOUVIGNY

Colis de viande en direct de l'élevage Limousin
Route de la Tour, 40
6800 Bougnimont

06. FERME DE LA CROISSETTE

Colis de viande en direct de l'élevage BBB
La Croisette, 8
6800 Sainte-Marie

ŒUFS

& PRODUITS LAITIERS

07. LES PETELLES

Œufs, lait, yaourts et beurre
Les Petelles, 36A
6890 Anloy

08. FERME DU CENTRE DE DÉTENTION

Fromages de vache depuis la ferme du centre
Thiers de la Borne, 1
6870 Saint-Hubert

09. LES ALPINES DE LA CORE

Fromages et yaourts à base de lait cru de chèvre
Chemin de la Core, 48
6800 Bras-Haut

10. LE WISBELEY

Vente au comptoir depuis la fromagerie de chèvre
Rue du Wisbeley, 63
6800 Recogne

MIEL

11. LES ABEILLES DE PIERRE

Rue du Curé, 18
6890 Libin

12. L'MOUCUNI

Mont du Carillon
6927 Tellin

13. LE RUCHER DE LA HOLIERE

Rue de la Spinette, 35
6800 Neuvillers

14. LE RUCHER DU PACHIS

Le Pachis, 21
6800 Saint-Pierre

15. LE RUCHER DE MORIFET

Rue de Régival, 1
6800 Libramont

FRUITS & LÉGUMES, FLEURS ET ÉPICES

16. LES DÉLICES À TARTINER

Fruits et confitures artisanales sans sucre
Rue de la Prairie, 39
6890 Redu

17. À LA SOURCE

Fruits et légumes depuis la ferme en permaculture
Rue de Saint-Hubert, 1
6891 Redu

18. SAFRANLOY

Safran, épices, légumes, et produits safranés
Vieille Voie 4,
6890 Anloy

19. AU JARDIN DE CATHERINE

Maraîchage et vente sur place à l'épicerie locale
Rue de Saint-Hubert, 62
6927 Tellin

20. LES JARDINS DU MOULIN

Projet collectif de maraîchage en permaculture
Chemin de Lavaux, 1
6927 Bure

21. LES JARDINS D'AWENNE

Légumes et plants produits traditionnellement
Rue du Fourneau
Saint-Michel, 22 - 6870 Awenne

22. LA FERME Ô CHEVAL

Maraîchage au sein d'une ferme didactique
Rue de la Fraite, 26
6870 Arville

23. LE JARDIN D'EDEN

Maraîchage urbain au cœur de Saint-Hubert
Rue Redouté, 18b
6870 Hatrival

24. LES FLEURS DE MURIEL

Fleurs gourmandes et produits à base de fleurs
Rue Fontaine Margot, 10
6800 Lamouline

25. LES PRÉS BAROQUES DE TOUTI

Vente sur place de la production maraîchère
Sensibilisation nutrition
Le grand enclos, 6800 Flohimont

26. À LA MAIN VERTE

Maraîchage en permaculture, thés, épicerie locale
Les Colais, 30
6800 Ourt

POISSONS

27. PÊCHERIE DU VIEUX CHÊNE

Trites sur commande en direct de la pisciculture
Rue des Vieux Fours, 79
6890 Libin

28. LA TRUITE DE FREUX

Unique élevage bio belge d'écrevisses et truites
Rue Suzerain, 3
6800 Freux

LES POINTS DE VENTE :

29. CORNÜ

Point de vente de la coopérative Cornü.
Produits locaux et de consommation courante, petite restauration.
Rue de Bertrix, 41A
6890 Ochamps

30. COURGETTE ET SAVONNETTE

Produits exclusivement locaux et vrac.
Sur commande et sur place.
Rue du Mont, 69
6870 Saint-Hubert

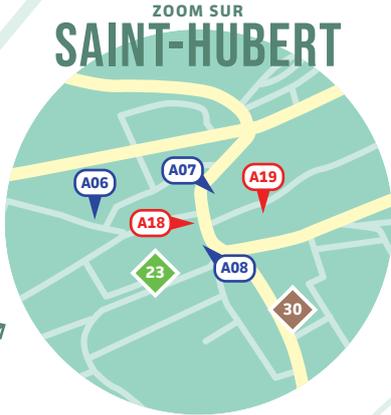
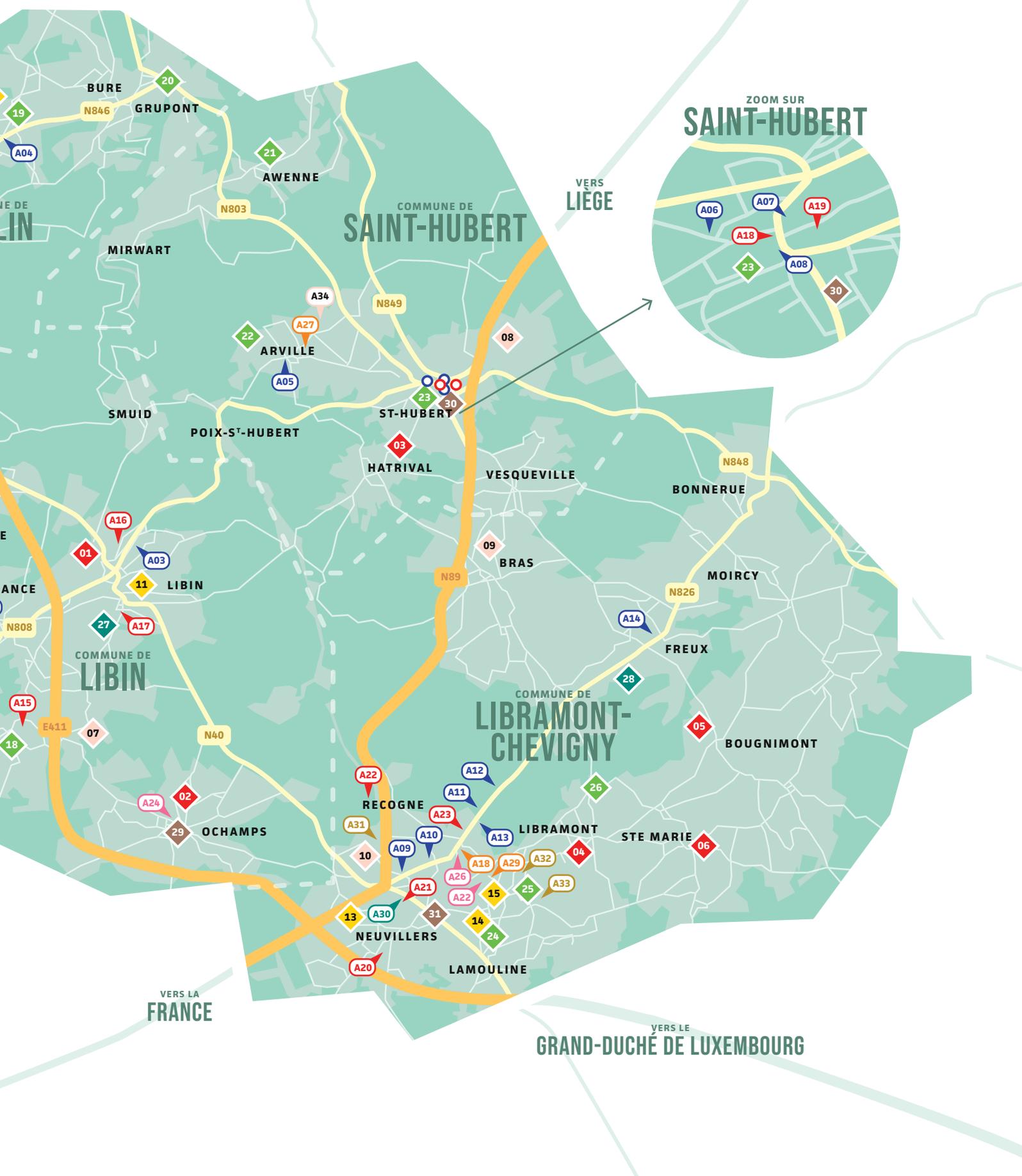
31. LE CARREFOUR PAYSAN

Vitrine des producteurs du réseau solidairement, regroupant plus de 70 producteurs de la Province.



LÉGENDE :

-  : PRODUCTEURS
-  : ARTISANS





NOV'ARDENNE
GROUPE D'ACTION LOCALE

CONSOMMER LOCAL, AUSSI FACILE À DIRE QU'À FAIRE !

Cette carte des producteurs et artisans locaux du **GAL Nov'Ardenne** est un outil précieux pour permettre au **consom'acteur** de retrouver toutes les infos utiles pour **réaliser ses achats**.

La carte reprend un type d'icône pour les **artisans (épingle)** et un autre pour les **producteurs (losange)** ainsi qu'un code couleur en fonction des produits que vous y trouverez.

BON APPÉTIT !

Éditeur responsable : Nov'Ardenne a.s.b.l. • Conception graphique : dbcreation.be

LES ARTISANS :

BOULANGERIES

- A01. MILLEFEUILLE**
Rue de Saint-Hubert, 13
6890 Redu
- A02. JAVAUX**
Rue de la Bôlette, 10
6890 Villance
- A03. LES DÉLICES DE JULIETTE**
Rue de Poix, 101
6890 Libin
- A04. DELHAYE**
Rue Grande, 4
6927 Tellin
- A05. GODFROID**
Rue du Rivage, 12
6870 Arville
- A06. STOZ**
Avenue Nestor Martin, 2
6870 Saint-Hubert
- A07. LAMOTTE**
Rue de la Fontaine, 3
6870 Saint-Hubert
- A08. ARNOULD**
Place du Marché, 6
6870 Saint-Hubert
- A09. COLLIN**
Avenue de Bouillon, 98B- 6800 Recogne
- A10. MICHAËL PATISSIER**
Avenue de Bouillon, 32
6800 Libramont

- A11. WARGINAIRE**
Avenue de Bouillon, 2
6800 Libramont
- A12. MEUNIER ST-HONORE**
Avenue d'Houffalize, 26
6800 Libramont
- A13. MARTIN**
Avenue d'Houffalize, 42
6800 Libramont
- A14. LECLERE**
Rue Menil, 10
6800 Freux

BOUCHERIES

- A15. ISMAËL MARTIN**
Rue de Chestelle, 56
6890 Anloy
- A16. FERME K MABOGE**
Rue Paul Dubois, 55
6890 Libin
- A17. PIROTTE**
Rue Pairée, 51A
6890 Libin
- A18. LA TABLE DES CHAMPIONS**
Place du Marché, 14
6870 Saint-Hubert
- A19. GILLARD**
Rue du Parc, 2
6870 Saint-Hubert
- A20. LUDOVIC GOFFLOT**
Rue de Rossart, 13
6800 Neuvillers

Avec le soutien de la



Wallonie



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.



Bon à savoir : une version en ligne existe et est régulièrement mise à jour (horaires, contacts, livraison éventuelle...)

www.novardenne.be/producteurslocaux



Une erreur, une actualisation, une info manquante ?
N'hésitez pas à nous le signaler : info@novardenne.be

MONTAGE DE LA CARTE :

1. Détachez le feuillet central
2. Pliez en suivant les pointillés
3. Profitez, et achetez local !



GET UP WALLONIA : DONNEZ VOTRE AVIS POUR LA WALLONIE D'APRÈS COVID !

Dans le cadre de son initiative Get up Wallonia, la Wallonie a lancé depuis le lundi 16 novembre une large consultation des citoyen(nes) wallons. Chaque personne est appelée à participer et à formuler ses propres propositions pour ériger la Wallonie de demain.

Que ce soit pour créer plus d'emplois, stimuler l'activité économique, préserver le climat et protéger l'environnement, ou encore renforcer la solidarité... Toutes les idées sont bonnes pour reconstruire la Wallonie d'après Covid !

COMMENT PARTICIPER ?

Il existe deux manières de participer :

- En ligne : via la plateforme web mawallonie.be
- En version papier : des questionnaires seront mis à disposition au guichet de votre administration communale. De quoi permettre à chacun de s'exprimer sur l'avenir de la Wallonie, et notamment les personnes ne disposant pas d'un accès à internet.

On participe, et vous ?

Jusqu'au 21 décembre, tous les citoyens wallons sont invités à donner leur avis via cette grande consultation citoyenne.

Le processus de consultation permettra de poser, le plus rapidement possible, les jalons du redressement durable de la Wallonie d'après Covid. Une Wallonie que le Gouvernement souhaite solidaire, entreprenante, citoyenne et assurant à chacune et à chacun un cadre de vie de qualité. Les résultats de la consultation populaire contribueront à alimenter les travaux du Gouvernement.



SERVICE DE L'ECO-MOBILE – PLANNING DE PASSAGE 2021



Vous trouverez ci-dessous le planning de passage pour l'année 2021. Nous vous rappelons que les réservations à l'année ne sont plus acceptées et que votre réservation doit être faite en fonction des besoins de l'utilisateur du service ;

Vos réservations doivent parvenir le mardi avant 16 heures

Tél. : 084 37 42 86 – auprès de Mme Mariane REMACLE ;

Prix par passage : 5 €

06 JANVIER	21 AVRIL	28 JUILLET	03 NOVEMBRE
20 JANVIER	05 MAI	11 AOUT	17 NOVEMBRE
03 FEVRIER	19 MAI	25 AOUT	01 ^{ER} DECEMBRE
17 FEVRIER	02 JUIN	08 SEPTEMBRE	15 DECEMBRE
03 MARS	16 JUIN	22 SEPTEMBRE	29 DECEMBRE
17 MARS	30 JUIN	06 OCTOBRE	
07 AVRIL	14 JUILLET	20 OCTOBRE	

Mariane REMACLE
Préposée réservation Service Eco-Mobile

DATES DE PARUTION DE « L'ECHO DE NOS CLOCHERS » - 2021

Vous trouverez ci-après les dates de parution du Bulletin Communal pour l'année 2021, les documents devront être impérativement rentrés pour les dates indiquées ci-dessous. Après cette date, ceux-ci ne seront pas publiés. Merci de votre compréhension

Mariane REMACLE
Préposée Communication

Nr	Date rentrée article	Date rentrée rédactionnel	Dates de distribution
191	Lundi 04 janvier	Lundi 11 janvier	Du 1 ^{er} au 04 février
192	Lundi 01 ^{er} mars	Lundi 08 mars	Du 29 mars au 01 ^{er} avril
193	Lundi 17 mai	Lundi 24 mai	Du 14 au 17 juin
194	Lundi 26 juillet	Lundi 02 août	Du 23 au 26 août
195	Lundi 13 septembre	Lundi 20 septembre	Du 11 au 14 octobre
196	Lundi 15 novembre	Lundi 22 novembre	Du 13 au 16 décembre

QUOI DE NEUF SUR LES TRAVAUX ?

VOIRIES :

Plan d'Investissement Communal 2019-2020 - Aménagement de la traversée de Bure

Le marché d'étude des travaux d'aménagement de la traversée de Bure a été notifié au bureau d'étude C2PROJECT de Lasnes.

Le dossier travaux devra être attribué pour le 31 décembre 2021.

Les travaux devraient débuter dans le courant du premier semestre 2022. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'évolution de ce dossier important via nos canaux d'informations et lors des réunions avec la population et les riverains concernés.

Plan d'Investissement Communal 2019-2020 - Réfection de la rue du Cimetière, du pont SNCB et de la rue du Thier Hubiet à Grupont

Le marché de réfection du pont SNCB rue du Ci-

metière va être mis en adjudication prochainement par INFRABEL.

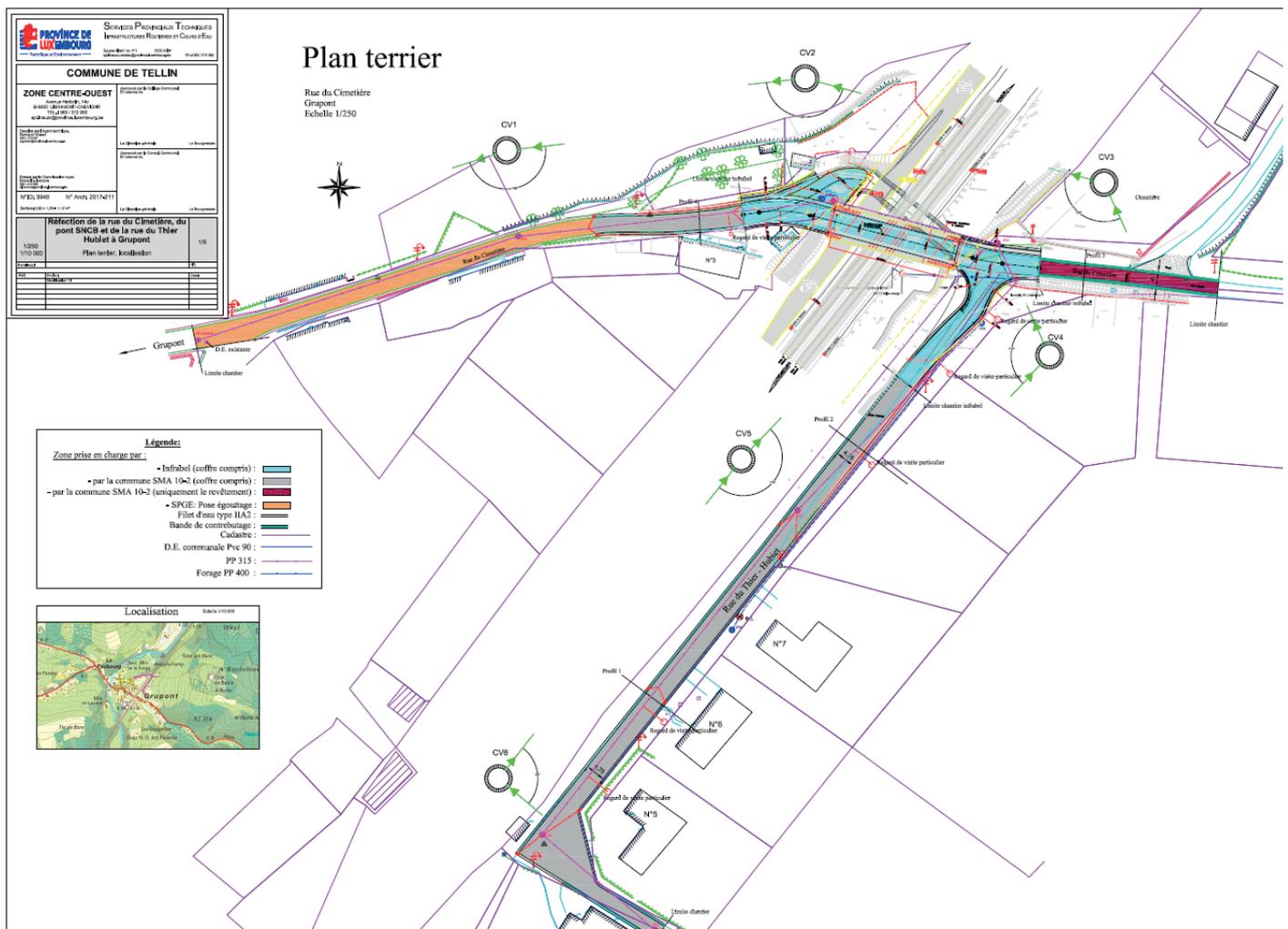
La Commune de TELLIN va lancer simultanément le marché de travaux relatif à la réfection des abords, de la rue du Cimetière et de l'éégouttage et de la voirie rue du Thier Hubiet.

Ces travaux devraient débuter, si tout va bien, aux alentours de mai 2021. La démolition du pont SNCB étant déjà programmée pour le week-end du 24 au 26 septembre 2021 et la pose du nouveau pont le week-end du 3 au 5 décembre 2021.

Un pont provisoire sera installé via la rue de la Victoire le week-end du 10 au 12 septembre 2021.

Comme déjà présenté lors de la réunion avec la population, nous sommes conscients que ces travaux vont causer pas mal de désagréments aux riverains concernés.

Nous comptons d'ores et déjà sur votre bonne compréhension.



Zone d'Activités Economiques de TELLIN

Comme vous l'aurez certainement remarqué, les travaux d'aménagement de la future Zone d'Activités Economiques de TELLIN sont en cours depuis la mi-novembre.

Ceux-ci sont réalisés par la SA PIROT & Fils de Villance.

Ces travaux comprennent la création d'une bretelle et voirie d'accès à la zone et la pose d'une conduite d'eau entre le réservoir de TELLIN et la zone d'activités.

Ces travaux vont perturber le trafic au niveau de la route des Crêtes. Des déviations sont mises en place.



Distribution d'eau

Renforcement du réseau d'eau Communal.

Le Conseil Communal a approuvé le cahier spécial des charges relatif au renforcement du réseau d'eau communal lors de sa séance d'octobre.

Ces travaux consistent à réaliser une connexion sur l'adduction de la SWDE à Bure et devraient permettre de renforcer le réseau communal pour la future Zone d'Activités Economiques et de sécuriser l'approvisionnement en eau lors des périodes de pénurie de plus en plus récurrentes.

Le but principal de ces investissements est de garder un réseau communal autonome sûr et efficace et de proposer un service de qualité à nos concitoyens.

Ceux-ci devraient débuter au courant du 1er semestre 2021 pour être opérationnels pour la période estivale.

*Pascal PETIT
Agent Technique en chef
Service Travaux*



COVID-19

Une information sur les **aides sociales, alimentaires,**
les services d'écoute, ... ?

Composez le :

Wallonie Urgence sociale



1718
Appel gratuit

luttepauvrete.wallonie.be

TRAVAUX & CPAS | 15
L'ÉCHO

Libramont

Grand'Rue 1, B-6800 Libramont
Tel : 061/620.160

guichetenergie.libramont@spw.wallonie.be

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h ou
sur rendez-vous

<http://energie.wallonie.be>

Permanences à :

Bastogne : 1^{er} jeudi (13h30-17h) et 3^{ème} jeudi (15h-19h)

Neufchâteau : 1^{er} et 3^{ème} mercredis (13h30-16h30)

Vielsalm : jeudis jours de marché (9h30-12h)

Houffalize : 2^{ème} jeudi (13h30-16h30)

Wellin : 2^{ème} mercredi (14h-17h)

Bouillon : 4^{ème} jeudi (13h-16h)

Bièvre : 4^{ème} jeudi (9h-12h)

NB : permanences uniquement sur rdv
Veuillez contacter les consultants au plus
tard, l'avant-veille de la permanence.

Un chauffage central sur les rails pour l'hiver **3 opérations pour se chauffer sans gaspiller**

Tout d'abord, effectuez **le contrôle périodique obligatoire de la chaudière** par un technicien agréé :

- **tous les ans** pour les chaudières **au mazout et à biomasse (bois, pellet...),**
- **tous les 3 ans** pour les chaudières **au gaz (puissance < 100 kW)**

En pratique, le contrôle et l'entretien de la chaudière sont généralement liés. Un entretien régulier permet de limiter le risque de panne, mais aussi de diminuer la consommation de combustible de 5% et d'augmenter la sécurité.

(liste des techniciens agréés disponible via : <http://www.awac.be>)

Ensuite, **vérification de la régulation** : au niveau du thermostat les températures de consigne (19° en présence et 16° en cas d'absence et la nuit) et les horaires doivent correspondre à votre rythme de vie. On vérifie aussi le bon fonctionnement des vannes thermostatiques. Si ce n'est pas automatique, réglez la température de l'eau de la chaudière manuellement au fil de la saison de chauffe via l'aquastat. Comme les besoins de chauffage sont liés à la température extérieure, il est intéressant d'en tenir compte et d'adapter la température de l'eau dans les circuits en fonction de celle-ci.

L'entretien des radiateurs : pour que les radiateurs diffusent bien la chaleur, ils doivent être dégagés de tout objet, dépourvus de poussière et être purgés (l'air qui s'est introduit dans le circuit empêche les radiateurs de fonctionner à pleine puissance). Une fois que tous les radiateurs sont purgés, vérifiez la pression du circuit d'eau et ajoutez-en si nécessaire. On en profite pour installer des panneaux réflecteurs sur les murs extérieurs à l'arrière des radiateurs pour encore plus d'efficacité et on isole les tuyaux d'eau chaude entre la chaudière et les radiateurs.

A l'heure actuelle, les permanences des Guichets Energie Wallonie se tiennent uniquement sur rendez-vous.

Veuillez contacter les consultants au plus tard, l'avant-veille de la permanence pour fixer votre rendez-vous :

- 061/620.160
- guichetenergie.libramont@spw.wallonie.be



Nouvelle consigne de tri pour les langes d'enfants à partir de 2021



Le 1^{er} juillet 2020, le Conseil d'administration d'Idelux Environnement a décidé de modifier la consigne de tri des langes d'enfants. Ceux-ci devront être présentés à la collecte en porte-à-porte dans **la fraction résiduelle dès le 1^{er} janvier 2021.**

Changement également quant aux litières biodégradables des animaux domestiques qui devront être présentées à la collecte avec la matière organique à partir du 1^{er} janvier 2021.

Pour les détails des motivations du changement de consigne de tri, vous pouvez prendre contact directement avec Idelux-Environnement.

Moors Laura,
Employée Etat-civil-Population-Urbanisme.



Message important aux agriculteurs

PLASTIQUES AGRICOLES NOUVELLE ORGANISATION EN 2021

Le recyclage des plastiques agricoles rencontre aujourd'hui d'importantes difficultés tant au niveau du recyclage qu'au niveau financier. Dès lors, afin d'en diminuer les coûts et de pouvoir maintenir ce service, IDELUX Environnement a dû définir de nouvelles consignes pour la collecte de vos plastiques agricoles.

Désormais, les consignes de tri sont différentes selon la période de collecte.

1^{ère} COLLECTE - PRINTEMPS (février > juin 2021)

Déchets acceptés ? UNIQUEMENT :
→ films d'enrubannage en PELLD (polyéthylène très basse densité) bien propres.

PAS DE BACHES D'ENSILAGE, SACS, BIG BAGS, FICELLES, FILETS OU BIDONS !
Ni de terre, déchets de fourrage, pneus et autres indésirables.

2^{ème} COLLECTE - AUTOMNE (septembre > décembre 2021)

Déchets acceptés ? UNIQUEMENT :
→ bâches d'ensilage en PELD (polyéthylène basse densité) bien propres ;
→ sacs en plastique et big bags propres ;
→ ficelles et filets propres, en sacs ;
→ bidons en plastique, non toxiques, vides et propres, avec bouchons.

PAS DE FILMS D'ENRUBANNAGE !
Ni de terre, déchets de fourrage, pneus et autres indésirables.

Pensez-y dès aujourd'hui ! Ces nouvelles dispositions impliquent une réorganisation au niveau de votre exploitation agricole. Il est en effet essentiel de trier ces déchets correctement dès qu'ils sont produits.

Le succès de cette collecte dépend exclusivement du respect des consignes de tri.
Merci pour votre collaboration.

Pierre COLLIGNON
Directeur LOGISTIQUE

Fabian COLLARD
Directeur général

RAPPEL - OBLIGATIONS À RESPECTER PAR TEMPS DE NEIGE OU DE GEL.

Article 43 du Règlement Général de police : « Les trottoirs couverts de neige ou de verglas doivent être balayés ou rendus non glissants sur toute leur largeur pour les trottoirs de moins de 1,5 mètres de large et sur une largeur de minimum de 1 m 50 pour les trottoirs plus larges.



RAMASSAGE DES SAPINS DE NOËL

L'équipe du grand-feu ramassera les sapins de Noël à Tellin le **dimanche 17 janvier 2021**.

Merci de déposer vos sapins devant votre habitation.

Le grand feu n'ayant pu avoir lieu cette année, le bucher est toujours en place, nous n'ajouterons que les sapins de Noël ramassés le 16 janvier. Merci d'éviter de venir surcharger le site. Nous vous rappelons que le recyparc est à votre disposition.



DATE A RETENIR :



VENDREDI 19 MARS 2021 À 20H00 - GRAND-FEU DE TELLIN

(si toutefois la crise sanitaire nous le permet).

Nous vous souhaitons d'ores et déjà d'excellentes fêtes de fin d'années et surtout, prenez soin de vous !

Personne de contact : Denis PAQUAY - 0479 74 18 79

NOV'ARDENNE EXPRESS – RANDO - CHALLENGE



Vous êtes un aventurier dans l'âme ? Le GAL Nov'Ardenne vous concocte un événement taillé sur mesure pour vous et votre binôme préféré !

Une course effrénée contre la montre se prépare. 10 épreuves, réparties sur 2 jours et une centaine de kilomètres à parcourir à pied, à vélo, ou à dos de sanglier (qui sait de quoi les organisateurs sont capables...!!) Les participants seront plongés dans un scénario dynamique et vivront une expérience immersive! Logique, créativité, sens de l'observation, condition physique, rencontres et découvertes

touristiques; rien ne sera laissé de côté.

L'objectif : atteindre la ligne d'arrivée avant les autres!

Toutes les infos pratiques et concernant l'inscription de votre équipe (date de clôture : 31/12/20) sont sur : www.novardenne.wixsite.com/express

Suivez aussi la page Facebook : Nov'Ardenne Express



NOV'ARDENNE
BRUNELLE D'ACTION LOCALE



Fonds européen agricole pour le développement rural :
L'Europe investit dans les zones rurales.

NOËL DU GRAND AGE – DISTRIBUTION DE COUGNOUS



Suite à la hausse des contaminations et aux nombreuses mesures sanitaires dans notre province et afin de protéger nos aînés, le Comité du Secteur Pastoral de Tellin a décidé d'annuler la distribution des cougnous cette année.

UNESCO - PROGRAMME DE BOURSES D'ÉTUDES 2020 - 2021

Conformément aux objectifs et stratégies du Programme et budget de l'UNESCO approuvés pour le programme de bourses, afin de promouvoir les compétences des ressources humaines des pays en développement, de donner l'accès à l'éducation de meilleure qualité tout en renforçant l'amitié entre les nations. La Commission nationale pour l'UNESCO offre trois cents (300) bourses d'études pour des études supérieures, niveaux universitaires et post universitaires. Les bourses sont des formations qui visent à donner à des personnes qualifiées exerçant ou ayant l'intention d'exercer une profession dans les domaines prioritaires du programme de l'UNESCO l'occasion de recevoir une formation supplémentaire et pratique. L'enseignement mis en œuvre par des institutions spécialisées de l'UNESCO sera dispensé en langue Française et Anglaise. Une attention particulière sera portée aux candidatures féminines pour une représentation équitable.

DOMAINES D'ÉTUDES

Les candidats doivent choisir eux même leur domaine d'études suivant les objectifs stratégiques et les priorités de programmes de l'UNESCO.

QUALIFICATIONS REQUISES

Les candidats doivent répondre aux critères ci-après :

- être âgés de 18 ans au minimum.
- être titulaires d'un baccalauréat ou d'une licence au minimum (Bachelor's Degree) ;
- Comprendre et parler correctement l'une des langues d'enseignement (Français, Anglais) ;

MODALITÉS DE PRÉSENTATION DE DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats doivent adresser les documents ci-dessous, pour la demande de candidature :

- Deux (2) photos d'identité,
- Lettre de motivation

Ps : Toutes les demandes doivent être envoyées à l'attention de M. Frédéric THOMAS, Chef de la Section du programme de participation et des bourses UNESCO. E-mail: unesco.gouv.fr@graduate.org

autoselux

votre spécialiste automobile

autoselux.be | 
autoselux | 
@autoselux | 

Votre spécialiste en vente de véhicules de direction, d'occasion récents et neufs.

Votre atelier de réparation mécanique et carrosserie toutes marques.

Rue de Rochefort 64a - 6927 TELLIN
Tél : 084 / 223 123


10
2010-20



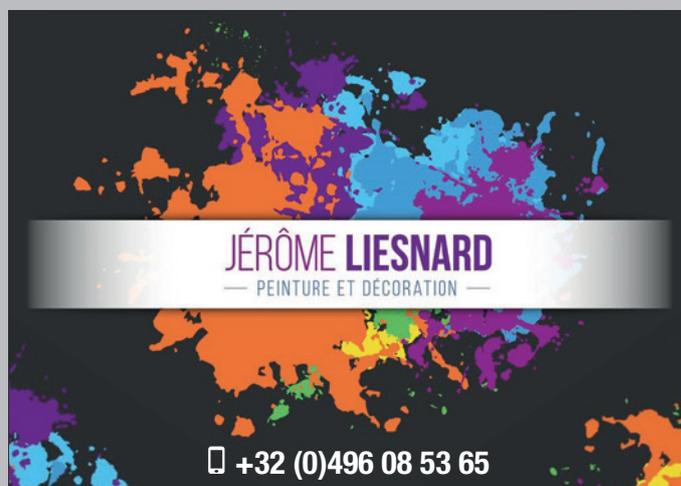
CLIFF VANHOOREN
GRAND'RUE 25 • 6927 RESTEIGNE (TELLIN)
084 47 76 66 • 0497 63 62 53
WWW.LACATHEDRALE.BE • INFO@LACATHEDRALE.BE
 LA CATHÉDRALE



LAURENT Steve Energie
PLOMBIER - CHAUFFAGISTE
0475 93 55 13 - 084 36 73 40
chauffage@stevelaurent.be

**INSTALLATION - DÉPANNAGE
ENTRETIEN FIOUL & GAZ**

Rue Saint-Hubert 17
6927 Tellin



JÉRÔME LIESNARD
— PEINTURE ET DÉCORATION —

+32 (0)496 08 53 65

GRUPE LINCÉ - MEUNIER - VERLAINE
CENTRE ESSO FAMENNE

Votre **fournisseur de chaleur**
dans la région depuis **40 ans**

- Services personnalisés **de Qualité**
- Délais de **livraison rapide**



Tellin 084/47.89.29 - 084/21.11.36

Rue des Déportés 21, 6900 Marche-en-Famenne | info@groupeilmv.be | www.groupeilmv.be

Mazout
Pellets
Gaz bouteilles
Huiles & Graisses